



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 février 2023 – 20h30

Liste des délibérations examinées

Nombre de membres en exercice: 15	L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois février l'assemblée régulièrement convoquée le 16/02/2023, s'est réunie sous la présidence de Didier COUDERC
Présents : 11	Sont présents: Didier COUDERC, Régine PAILHAS, Jean-Luc ANTRAYGUE, Raymond CHAPTAL, Jean-Christophe DEPOISIER, Patrice DURAND, Sabine GERBAL, Désiré ROPERS, Adrien SAVAJOL, Geneviève TUFFERY, Valérie VAN OORTEGEM.
Votants: 13	Représentés: Dominique RICHARD par Jean-Luc ANTRAYGUE, Sandrine BRAY par Désiré ROPERS
	Excusés: Dominique AURIERES, Delphine PAULUS
	Absents:
	Secrétaire de séance : Désiré ROPERS

Délibération n°2023-001, examinée le 23/02/2023 – **Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 15 décembre 2022** – *approuvé à l'unanimité*

Délibération n°2023-002, examinée le 23/02/2023 - **Demande de financement au titre de la DETR 2023 - Extension Columbarium** - *approuvé à l'unanimité*

Délibération n°2023-003, examinée le 23/02/2023 - **Demande de financement au titre de la DETR 2023 – Acquisition de véhicule de déneigement** - *approuvé à l'unanimité*

Délibération n°2023-004, examinée le 23/02/2023 – **Demande de financement auprès du Conseil départemental de la Lozère au titre des travaux exceptionnels - - Rénovation de 4 chalets** - *approuvé à l'unanimité*

Délibération n°2023-005, examinée le 23/02/2023 – **Adhésion à la procédure de "médiation préalable obligatoire"** - *approuvé à l'unanimité*

Délibération n°2023-006, examinée le 23/02/2023 – **Charte d'engagement des employeurs publics lozériens** - *approuvé à l'unanimité*

Le Maire
Didier COUDERC

